

et sans condition, ladite offre sera prise en considération par la Commission.

10.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, priant la Commission de la Voirie de réparer le trottoir permanent du côté Est de l'avenue Hôtel-de-Ville, au Nord de la rue Ontario.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer ledit trottoir.

11.—Des contribuables de la rue Dorchester-Ouest, demandant l'établissement d'un service de tramways par la "Montreal Street Ry. Co."

Déposée sur le bureau.

12.—De la "Sicily Asphaltum Paving Co.", informant la Commission qu'elle ne peut fournir cette année l'asphalte mastic "Limner" suivant sa soumission.

Déposée sur le bureau.

13.—De la "Phoenix Bridge & Iron Works", demandant le privilège d'ériger une grue électrique sur la rue Colborne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

14.—M. l'échevin Giroux attire l'attention de la Commission sur la conduite disgracieuse des gens qui habitent les maisons de la propriété de la Compagnie du Pacifique Canadien, sur le côté Sud de la rue Notre-Dame et les rues transversales au Sud de ladite rue Notre-Dame, à l'Est de la rue Lacroix, spécialement au No 672.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier la Compagnie du Pacifique Canadien d'avoir à démolir ou à barricader cette maison, ou d'y mettre des gardiens afin de faire cesser cet état de choses; et, de plus, que le secrétaire soit prié d'attirer l'attention de la Commission de la Police à ce sujet; et aussi l'attention de la Commission d'Hygiène en ce qui concerne le danger que ces maisons présentent pour la santé publique.

RAPPORTS

15.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$500 soit affecté à l'affichage des placards défendant de cracher sur le trottoir suivant le règlement No. 323. (M. l'échevin Leclaire dissident).

16.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit supplémentaire de \$2,000 soit affecté aux noms et numéros des rues.

17.—De l'inspecteur de la Ville, relativement aux livres d'ordres distribués aux cantonniers suivant la résolution adoptée par la Commission, le 13 novembre 1906.

Résolu: Que ledit rapport de l'inspecteur de la Ville soit reçu.

18.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la construction d'un égout dans la rue St-Germain et la rue Sherbrooke.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue St-Germain, à partir du lot de subdivision 292 à l'angle de la rue Sherbrooke, et le long de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Nicolet.

19.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du pavage des rues autour du marché St-Jean-Baptiste et de la rue des Commissaires, à partir à l'Est du marché Bonsecours à la rue Berri.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un crédit de \$15,497.60 soit affecté au pavage des rues ci-haut mentionnées.

20.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de protêt de la "Dominion Guarantee Co., Ltd." se plaignant du mauvais état de la ruelle St-Michel.

Déposé aux archives.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Verchères, de la 5^{ème} avenue à la rue Frontenac, et dans la rue Frontenac, de la rue Verchères aux Abattoirs, et à travers l'abattoir.

22.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de la Compagnie du Téléphone des Marchands, à l'effet de reconstruire la ligne des poteaux de la rue St-Paul, à partir du square Jacques-Cartier jusqu'à la rue St-Pierre.

Résolu: Que cette demande ne soit pas accordée, et que le secrétaire soit prié d'envoyer à ladite Compagnie une copie du règlement No 343.

23.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la nécessité

cut conditions, that said offer will be considered by the Committee.

10.—From the Fire and Light Committee asking the Road Committee to repair the permanent sidewalk, East side of Hôtel-de-Ville Avenue, North of Ontario street.

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair said sidewalk.

11.—From ratepayers of Dorchester street west, asking that a street car service be operated on said street, by the Montreal Street Ry. Co.

Laid on the table.

12.—From the Sicily Asphaltum Paving Co., informing the Committee that it cannot supply this year, mastic asphaltum "Limner", according to its tender.

Laid on the table

13.—From the Phoenix Bridge and Iron Works asking for the privilege of erecting an electric derrick on Colborne street.

Referred to the City surveyor.

14.—Ald. Giroux drew the attention of the Committee to the disgraceful conduct of certain inhabitants of houses, owned by the Canadian Pacific Railway, on the South side of Notre-Dame street and the transversal streets South of Notre-Dame, East of Lacroix street, especially at No. 672.

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the Canadian Pacific Ry. Co. to demolish the said houses, barricade or place guardians therein, in order to put a stop to such a state of things; and, moreover, that the secretary be instructed to draw the attention of the Police Committee to this matter, and of the Hygiene Committee on the unhealthy state of said houses.

RÉPORTS.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for an appropriation of \$500 for posters forbidding spitting on the sidewalk, according to by-law No. 323. (Ald. Leclaire dissenting).

16.—*Resolved:* That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$2,000 be voted for street names and numbers.

17.—From the City surveyor anent order books, distributed to sectionmen, according to the resolution adopted by the Committee, on the 13th of November 1906.

Resolved: That the said report of the City surveyor be received.

18.—From the City surveyor anent the laying of a sewer in St. Germain and in Sherbrooke streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in St. Germain street from lot subdivision 292, corner of Sherbrooke street and along Sherbrooke street up to Nicolet street.

19.—From the City surveyor anent the paving of streets around St. Jean-Baptiste market and of Commissioners Berri street.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$15,497.60 be voted for the paving of the above mentioned streets.

20.—From the City surveyor, anent the protest of the Dominion Guarantee Co., Limited, complaining of the bad state of St. Michel lane.

Filed of record.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Verchères street, from the 5th avenue to Frontenac street, and in Frontenac street to the Abattoirs, and across the abattoir.

22.—From the City surveyor anent petition of the Merchants' Telephone Co. asking authority to put up wires and poles on St. Paul street, from Jacques-Cartier square to St. Peter street.

Resolved: That said petition be not entertained, and that the secretary be instructed to transmit to said Company a copy of by-law No. 343.

23.—From the City surveyor, anent the necessity of having gates placed at the level crossing of the Grand